

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES :
 Canton 10 ct. / Suisse 13 ct.
RÉCLAMES :
 Canton 22 ct. / Suisse 30 ct.
 Avis mortuaires : 20 ct.
 Régie des annonces :
 Publicitas Sion et succursales

Eclatante réussite du 61^{me} Festival des Fanfares radicales-démocratiques du Centre, à Saillon (SUITE)

Nous ne connaissons — hélas ! — rien à rien à la musique mais les gens compétents qui nous entouraient lors des productions étaient unanimement d'avis que de très gros progrès avaient été réalisés. Il conviendrait peut-être de sortir du choix habituel des morceaux, d'essayer du nouveau et — pourquoi pas ? — du moderne au lieu de s'en tenir à une vingtaine d'auteurs dont les œuvres forment le plus clair des programmes de tous les festivals, non seulement en Valais mais en Suisse en général. Cette suggestion qu'émettait dans un dernier « Confédéré » M. Daetwyler, directeur de la Géronde, a trouvé l'appui de nombreux musiciens au Festival d'hier.

Les messages des autorités et des chefs du parti

Le discours que prononça M. Francis Germanier, président du parti radical-démocratique valaisans, mérite d'être cité en entier. Le voici :

Mesdames,
 Chers concitoyens radicaux-démocrates,
 Chers musiciens,

La double tâche et le périlleux honneur d'être à la fois président de la Fédération des fanfares ici réunies et du parti radical valaisan, m'oblige à gravir cette tribune, quoique dans cette matinée déjà l'occasion m'ait été donnée de dire à mes camarades musiciens les sentiments qui sont les miens, au jour du rassemblement populaire des radicaux valaisans que constitue depuis septante ans le Festival annuel de nos fanfares. Je précise que notre festival est à la fois musical et politique, et qu'il n'est point superflu, mises à part toutes les plaisanteries que l'on peut accrédi-ter sur les discours de cantine, de saisir la seule occasion qui, annuellement, est offerte à ceux qui pour vous assument des responsabilités, pour vous adresser brièvement, trop succinctement peut-être, un rapport d'activité, et pour vous donner quelques lignes directrices devenues indispensables au milieu du doute et des hésitations qui ont envahi nos masses populaires. En vingt ans passés de tribune politique et d'activité musicale, j'ai vécu les beaux et les mauvais moments de la seule opposition constructive valaisanne, et fier des actions de mon parti autant que de son programme à venir, je n'ai pas à rougir de vous présenter aujourd'hui le salut de votre comité central, en vous demandant de répondre à ce salut par une résolution de foi et de confiance, par une décision objective de lui rester fidèle, car si le passé est garant de l'avenir, le proche avenir vous démontrera que, radical, il faut être radical aussi vrai qu'est violent notre désir de respirer l'air de la démocratie et de maintenir à notre Suisse son statut démocratique qui, depuis des siècles, a fait sa force. Depuis septante ans que vous vous réunissez en pareille circonstance, des chefs se sont succédé à votre tête, guidés par une idée et une doctrine, et reprenant aujourd'hui pour la première fois le mandat de président que détenait avec tant de compétences le député terrien Jules Luisier, mon prédécesseur, je ne puis m'empêcher de rappeler la consigne que vous a léguée notre illustre fondateur le juge cantonal Camille Desfayes : consigne de foi et d'amour, expression même d'un idéal qui dominait de cent coudées la terre à terre matérialiste où tant de nos détracteurs, consciemment ou inconsciemment, voudraient nous voir sombrer :

« Et maintenant, disait-il dans son dernier message à notre Fédération radicale, une prière pour finir :

- « Gardez à votre vieux grand-père
- « Un tendre et fervent souvenir.
- « Et quand ma voix devra s'éteindre,
- « Quand elle n'aura plus d'échos,
- « En mourant je voudrais êtreindre
- « Les hampes de tous vos drapeaux. »

Regardez nos drapeaux, jeunes qui doutez de l'avenir, regardez nos drapeaux les plus anciens, car ils vous parlent, et vous éprouverez, ceux qui

sont tentés de les ternir d'infidélité, une meurtrissure au cœur bien plus violente et plus criante que toutes les paroles que vos chefs pourraient vous dire. Ces drapeaux, leur passé, proclament que ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous. La doctrine de notre parti a correspondu et correspond encore aux aspirations séculaires de liberté des masses qui ont versé leur sang pour atteindre la simple reconnaissance des droits de l'homme, et les mots devenus creux de solidarité, de justice et de fraternité sont inscrits comme autant de conquêtes du radicalisme sur lesquelles aujourd'hui en pays valaisan on voudrait passer en les foulant aux pieds, tandis que sur les terres esclaves lointaines d'Indochine et de Corée les hommes asservis tombent par milliers pour la conquête de privilèges que nous ne voulons plus apprécier ni même reconnaître.

Je vous présente aujourd'hui un parti qui est sorti meurtri, mais loin d'être vaincu, des dernières consultations populaires. Au nom de notre tolérance et du laisser-dire et laisser-faire, des milliers des nôtres, obéissant à l'impulsion de miroitants avantages économiques, sont allés à un mouvement temporaire de mauvaise humeur, en toute bonne foi ou en toute ignorance, amputant froidement notre délégation au Grand Conseil de six députés, renforçant par là-même un conservatisme, ou des ambitions personnelles dont pourtant ils ne voudraient plus entendre parler. De reproches, point à nous faire : la deuxième législation restera marquée par les interventions radicales, qui n'ont pas eu trait seulement aux seuls soucis matériels de notre paysannerie, mais qui se sont étendues à tous les domaines de l'activité publique, depuis le tourisme et l'hôtellerie jusqu'aux questions capitales qui relèvent du développement des forces hydrauliques sur notre territoire. N'avons-nous pas, en 1947, dressé une opposition logique à l'électoratisme d'un Cyrille Pitteloud qui consacra malgré nous l'ignorance et le terre-à-terre de notre instruction publique, lui qui se créa la faveur électorale de nos régents au détriment du progrès intellectuel de notre peuple. N'avons-nous pas, au péril de notre personne, mis un frein aux excès partisans d'un commandant Gollut et de nos tribunaux conservateurs ? N'avons-nous pas demandé, par voie de motion, la révision de la loi sur les forces hydrauliques devenue anachronique, et exigé que les intérêts du pays soient mis au-dessus des jetons de présence touchés au mépris de la Constitution par nos trop cupides conseillers d'Etat conservateurs ? N'avons-nous pas, avec trois ans d'avance sur les Brocard et consorts, souligné dans nos interventions parlementaires les mesures à prendre pour éviter le marasme dans notre viticulture et notre production fruitière ? Refusez-vous de mettre à l'actif du parti radical la réforme de toute la législation fiscale ? Oseriez-vous contester que le départ tant souhaité de deux membres qui se cramponnaient à vie au gouvernement ne soit pas l'œuvre des accusations qu'à aucun moment nous n'avons craint de lancer dans notre souci de salubrité publique ? Le bilan de notre activité ne saurait se résumer dans le quart d'heure que le major de table m'a octroyé à cette tribune. Il consisterait du reste à vous remémorer des faits bien connus, mais qui passent dans l'ombre d'un récent passé, tant la mémoire des hommes est courte en politique, et tant le citoyen est enclin à renier des vérités premières, dès qu'il écoute les sirènes de son égoïsme et de l'agitation démagogique. Qu'importe alors que vos défenseurs mordent la poussière, pourvu que vous éprouviez une jouissance morbide à vous promener dans des ruines et à regarder, les larmes dans les yeux, le cortège triomphal de nos pires adversaires.

Je suis entré dans la politique, chers concitoyens radicaux, sans aucune ambition, ni pour rechercher de vains avantages personnels. Comme pour les consuls de la République, le salut public a été et demeure ma loi première. Je puis la quitter, et je la quitterai avant d'être devenu

impuissant et indésirable sous le harnais, avec le sentiment d'avoir consacré à mon parti, au bien de vous tous, le meilleur de moi-même. Je ne saurais à aucun moment être imputé d'avoir manqué de courage et de sincérité, car j'ai voulu mettre toute ma volonté et mon énergie au sujet d'une cause qui reste la cause du parti radical, et par déduction celle de notre cher canton du Valais.

Mais, de grâce, réveillez-vous les jeunes qui devez demain prendre la relève, car ce ne sont pas seulement des bouches mais des esprits qu'il va falloir nourrir, car nous voulons maintenir notre peuple accessible au domaine de la pensée et le rendre au culte de la simple raison. Le thème tomate et brantée de vendange est aujourd'hui ressassé, et vous savez très bien, je vous l'affirme, que le premier de nos soucis est la justice sociale qui permette le droit de vivre à toutes nos familles paysannes. Cela, nos thèses au programme de travail du parti pour cette année vous le démontrent clairement, et je vous renvoie pour preuve à la publication par le « Confédéré » en janvier de cette année, du programme que le comité central du parti a fait sien, sur le problème foncier rural et l'organisation rationnelle de la paysannerie valaisanne. Sous peu, M. Octave Giroud, le méritant président de notre Fédération pendant plus de quinze ans, exposera les vues radicales sur la question de l'écoulement de nos vins et de nos fruits. Puis M. le député Claivaz traitera la position du Valais devant l'exploitation de ses forces hydrauliques.

Nous vivons à l'époque des slogans et du paradoxe. On crie à l'exploité et au voleur, et la masse se pâme de délire. A croire que tous vos élus auraient donné forfait à la logique et au simple bon sens. Le parc des voitures automobiles s'accroît en Valais au rythme de quinze à vingt par jour. Le moteur a fait son apparition dans toutes les exploitations : les fêtes, les bals, les kermesses roulent sur des chiffres d'affaire jamais atteints. Les constructions modernes poussent de terre comme des champignons. Au-dessus de cette prospérité et de cette évolution réelle, des artistes politiques et des agitateurs peignent le diable sur la muraille, et les accusations pleuvent sur notre parti de n'être pas à la hauteur de sa mission, et sur nos chefs de trahir leur devoir. Ces accusations sont fausses. Le parti radical a été et restera le parti des hommes libres, de ceux qui croient encore à la vertu de l'effort personnel et qui, s'ils voient l'Etat comme gardien des lois et régulateur de la vie en société, n'attendent cependant pas de lui qu'ils soient nourris, logés et blanchis, prêts à passer leur vie comme des pantins dans un automate. Nous avons à défendre, conformément à notre doctrine, l'égalité des citoyens devant la loi, la liberté de pensée, de réunion, d'association et de presse. Nous sommes attachés à la liberté du commerce et de l'industrie, dans un juste équilibre de l'intérêt général. Nous considérons que le maintien de l'artisanat, de la petite exploitation, du petit et du moyen commerce sont une nécessité nationale. Nous nous déclarons partisans, afin d'éviter une prolétarianisation constante, du soutien vigoureux des classes moyennes. Nous répudions la lutte des classes comme contraire à notre esprit national et à la démocratie, à condition que l'Etat soit là pour nous garantir en retour une part équitable à la prospérité commune.

Et nous irons de l'avant, sans aucune crainte, nos voiles n'étant pas tendues au vent de l'opportunisme, mais bien à celui de notre idéal qui n'a pas cessé d'être au-dessus des remous passagers et périodiques qui continueront à agiter notre terre valaisanne.

La journée radicale de Saillon nous redonne force et confiance. Les musiciens de « l'Helvétienne » et tous les membres du parti radical de cette vieille bourgade où repose Maurice Barman viennent de nous donner un exemple magnifique et encourageant de la pérennité du parti radical. Qu'ils en soient félicités et remerciés. Et main-

tenant, à l'action, serrons les rangs et rendez-vous à Fully pour les festival de 1954.

Que vive le parti radical-démocratique valaisan !

Après M. Germanier, qui recueillit de longs applaudissements pour sa courageuse prise de position, M. le conseiller d'Etat Marcel Gard monta à la tribune.

Notre représentant à l'Exécutif cantonal, vice-président du Conseil d'Etat, commença par remercier « l'Helvétienne » pour sa gentille invitation et félicita les organisateurs pour le beau succès de la fête. Puis, M. Gard apporta aux participants le salut du gouvernement. Chose assez inattendue à un festival radical, on en conviendra ! Mais M. Gard s'empressa d'ajouter que ce gouvernement, où le représentant de la minorité radicale est seul à côté de quatre adversaires politiques, ne saurait pour autant ignorer le rôle que jouent les radicaux valaisans pour le bien-être et le bonheur du peuple. « Nous ne nous imposons pas par le nombre, s'écria M. Gard, mais bien par notre action vigilante, par nos initiatives, par notre souci constant d'une saine administration et du progrès de nos institutions. Nous jouons également un rôle bienfaisant en dénonçant les abus, d'où qu'ils viennent, et en faisant obstacle aux théories liberticides qui veulent l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine réservé à la seule initiative privée. » M. Gard termina en s'adressant aux jeunes qui seront demain aux responsabilités. Il leur dressa un plan d'action que nous souhaitons voir réaliser. En effet, M. Gard constata qu'après la liberté démocratique acquise au prix de dures batailles, une liberté reste à assurer : la liberté économique. C'est aux jeunes à s'atteler à cette tâche et à la mener à bout par les moyens que l'on voudra, mais à la condition expresse de respecter toujours et partout les droits de l'homme et la dignité de l'individu.

Ce remarquable exposé fut salué avec enthousiasme par la foule des auditeurs, puis M. le conseiller national Camille Crittin, qui n'a pas manqué un seul festival si ce n'est pour des raisons d'une impérieuse nécessité, monta à son tour à la tribune.

On sent d'emblée que le résultat des élections de mars le préoccupe. Notre parti n'a eu jusqu'ici que des années de lumière. L'an 1953 est chargé d'ombre. S'il est vrai qu'il n'y a pas de montée sans descente, on doit bien convenir que la descente a été brusque. Sans compter que la perte de sièges se trouve aggravée par l'échec de candidats qui, au Grand Conseil même, avaient donné des preuves de dévouement, de science et de conscience.

Sans doute on pourrait adopter le silence facile, mais ce serait endormir notre parti dans un faux optimisme.

L'orateur n'est pas de ceux qui craignent qu'un langage loyal et clair sur la situation présente n'entraîne le découragement. Ceux-là n'ont foi ou ne connaissent ni le dynamisme du parti radical ni sa volonté et son aptitude à se redresser.

Il n'admet pas, pour sa part, la résignation, qui est une faiblesse et une lâcheté, pas plus qu'un complexe d'infériorité qui conduit tout droit à la démission.

M. Crittin indique alors ce que doivent faire les organes du parti et les députés pour la « remontée », en les mettant en garde contre des écueils tels que la routine, la violence et le fanatisme, qui sont des signes de faiblesse, contre l'amateurisme et le manque de caractère, c'est-à-dire l'inconstance et la versatilité.

Il rappelle qu'en politique l'important n'est pas ce qu'on veut, mais ce qu'on peut. Le parti radical a tout en mains pour réussir : la virtualité que lui assurent ses principes et sa doctrine éprouvés par un siècle de responsabilité sur le plan fédéral, et sa représentation suffisamment forte encore si elle se montre agissante.

(Voir suite en dernière page.)

GRAND CONSEIL

La session de printemps du Grand Conseil s'est ouverte lundi sous la présidence de M. Marc Revaz. Ce dernier, dans le tour d'horizon traditionnel que le président fait en une telle occasion, salua l'entrée au gouvernement de MM. Gross et Lampert et émit deux vœux, l'un se rapportant au tourisme et l'autre à l'économie agricole : que l'on étudie sérieusement un projet de liaison routière Valais-Berne par les Alpes et que l'on trouve des solutions efficaces pour assurer l'écoulement de nos produits.

La gestion, que l'ordre du jour appelait ensuite, fut abordée par la lecture du rapport de la commission des finances. Nous nous proposons de publier de larges extraits de ce rapport dès que les nécessités de l'actualité auront laissé un peu de place libre dans les colonnes de notre journal.

Respect de la Constitution et intérêt général

Au chapitre de l'Administration générale que l'on aborda après avoir adopté, sans opposition, l'entrée en matière de la gestion, s'éleva une vive discussion au sujet du fameux article 55 de la Constitution cantonale. On sait que cet article dispose que les membres du Conseil d'Etat n'ont pas le droit de faire partie de conseils d'administration à buts financiers. Or, on sait aussi que le gouvernement s'est fait représenter dans des conseils d'administration de grandes sociétés d'exploitation de nos forces hydrauliques. Le débat, auquel prirent part plusieurs députés, n'apporta aucune conclusion. Aux yeux du Conseil d'Etat, qui a d'ailleurs demandé au professeur Huber un avis de droit sur l'interprétation de cet article, l'interdiction prévue par le législateur ne saurait jouer contre l'intérêt même du pays. L'Etat doit avoir un droit de regard sur les grands travaux qui s'effectuent actuellement en Valais. Pour d'autres, la disposition est formelle et le Conseil d'Etat, chargé d'appliquer les lois, est très mal placé en violant la base même de toute législation. On entendit aussi cet avis, assez sage, que si la Constitution contient une erreur, il faut tout simplement la modifier. Mais tout le monde n'est pas d'accord de poser en principe qu'une représentation gouvernementale dans les conseils d'administration est la meilleure façon d'assurer l'intérêt général, notamment ceux qui préconisent la création d'un service cantonal de l'électricité ou d'une Chambre valaisanne des forces hydrauliques. Quelqu'un fit enfin remarquer insidieusement aux conseillers d'Etat en cause que l'argent touché par leur présence à ces conseils d'administration pour l'intérêt du pays ne se retrouverait pas dans les recettes de l'Etat !...

« A huitaine ! » trancha finalement M. Imhof, président de la commission des finances, ce qui était le plus sage, étant donné l'ampleur que pouvait prendre ce débat. L'assemblée se déclara donc d'accord de reprendre cette discussion plus tard, quitte à y consacrer le temps qu'il faudra pour se trouver finalement devant une situation nette. Et le débat se termina par une déclaration solennelle de M. Anthamatten, président du Conseil d'Etat, qui affirma que, fidèles à la promesse faite en automne dernier en réponse à une question du député Octave Giroud, de se retirer des conseils d'administration, les membres du Conseil d'Etat n'avaient, dès lors, participé à aucune séance.

Pluie d'interventions

La session a repris mardi par l'examen des départements. Aux finances, nous avons noté la pertinente intervention de M. Edouard Morand qui demanda au Conseil d'Etat de bien vouloir appliquer strictement la loi sur le désendettement et la spéculation sur les terres. On constate, en effet, que les dispositions fédérales ne sont tenues, en Valais, que comme une simple formalité. Si l'application de la loi ne consiste qu'à percevoir des droits, autant vaudrait mettre fin à cette comédie dont le seul résultat pratique est d'apporter des recettes à l'Etat.

M. Gard, chef du Département, déclara qu'une interpellation allait être développée sur ce sujet et qu'il se réservait de répondre à ce moment-là.

Au Département de l'Intérieur, les interventions se succédèrent et occupèrent une grande partie de la matinée. Protection ouvrière, accidents sur les chantiers de montagne, salaires des ouvriers des vignes de l'Etat, viticulture, chasse, assistance, dégâts dus au gibier, etc., etc., donnèrent l'occasion aux nouveaux députés de se faire « la main » et au nouveau conseiller d'Etat Lampert de montrer, par ses réponses claires, brèves et exemptes de toute démagogie, qu'il avait déjà eu le temps de s'occuper de bien des problèmes depuis son entrée au gouvernement. Le service cantonal de la viticulture et le service des améliorations foncières furent l'objet de vives critiques de la part du social-paysan Perraudin. Il fut question également de la productivité des vaches de la race d'Hérens. Une controverse très animée a lieu actuellement dans les milieux des éleveurs pour savoir s'il faut continuer à encourager le développement de cette race ou s'il n'est pas préférable d'introduire chez nous des vaches d'un rendement supérieur.

Le problème viti-vinicole

En voulant opposer, par des questions d'intérêts particuliers, la production, le commerce et la consommation, on n'avance pas d'un centimètre vers la solution du problème viti-vinicole qui se pose en Valais. M. Robert Carrupt posa ce problème sur sa véritable base en demandant, avant tout, une entente dans notre canton entre la production et le commerce sous l'égide du nouveau chef du Département de l'Agriculture. Il fut appuyé par le député social-paysan Augustin Clavier et par M. Luc Produit, rapporteur de la commission des finances. Ce dernier déclara notamment : « Le Valais est, disons-le, terriblement conservateur » (Merci pour ce « terriblement » — Réd.)

Il est toujours d'accord de s'organiser, mais lorsqu'il faut passer aux actes, on ne retrouve plus personne ! M. Lampert se déclare accepter avec plaisir la proposition de M. Carrupt et se faire un devoir de servir de lien entre les producteurs et les marchands.

« Et les consommateurs ? » ajouta M. Victor Solioz, car il ne faut pas oublier que ce sont ces derniers qui tiennent en définitive entre leurs mains la clé du problème. Espérons que la solution proposée par M. Carrupt soit retenue et réalisée le plus rapidement possible pour le plus grand bien de notre Valais. Nous avons relevé également cette délicate expression de M. Lampert qui, parlant de l'expérience faite avec la Bourse des vins dont il était lui-même président, dit qu'il regrettait que cette organisation n'ait pas pu poursuivre son activité « faute de combattants » ! Ce qui laisse entendre que l'atmosphère était plutôt belliqueuse au sein de cette Bourse !

Instruction publique

M. Robert Carrupt rappela aux députés et au Conseil d'Etat que lors des débats sur la loi sur l'enseignement primaire, on avait accordé une grande importance à la création d'un office cantonal de l'enseignement. Cet office devait être, en quelque sorte, le moteur de l'enseignement primaire en Valais en tenant les instituteurs au courant des méthodes modernes d'enseignement, en activant l'introduction à l'école du disque, de la radio et du cinéma, en insufflant un vent nouveau pour le plus grand bien de nos enfants.

Or, au budget, une somme de... 400 francs a été votée pour cet office ! C'est dire que l'on n'a pas saisi ou pas voulu saisir la portée de cet organisme. M. Carrupt demande que bon ordre soit mis à cet état de choses, ce que M. Gross, nouveau chef du Département, promet de faire au prochain budget. M. Gross veillera également à ce que les minorités soient équitablement représentées au sein de la commission scolaire cantonale, comme l'a encore demandé M. Carrupt. A M. Dellberg, qui avait insisté pour que la durée de la scolarité soit portée de 6 à 9 mois et que les instituteurs, maintenant bien payés, se consacrent uniquement à l'enseignement, M. Gross répondit que la décision à ce sujet appartient aux communes. L'Etat ne peut qu'encourager la prolongation de la scolarité mais n'est pas compétent pour l'ordonner.

M. Francis Germanier rappela qu'il avait demandé lors d'une précédente session la création de lycées pour jeunes filles ou tout au moins l'octroi de subsides par l'Etat aux instituts privés

existants au même titre que les collèges pour garçons. Il n'est pas normal que nos lois ou décrets favorisent l'enseignement secondaire chez les garçons alors que les jeunes filles sont délaissées. M. Gross se demanda avec inquiétude comment, par exemple, les recteurs des collèges de Sion ou de Brigue accueilleraient l'idée de l'introduction de l'élément féminin dans leur corps d'élèves. Une véritable révolution ! Mais il est clair que les jeunes filles désireuses de faire leurs études secondaires devraient pouvoir demeurer en Valais. Cette question retiendra la bienveillante attention du Département.

M. Gérard Perraudin avait demandé pourquoi le poste de professeur au collège de Sion, lors du départ de M. Lampert, n'a pas été mis au concours, et si M. Henri Roh, nommé, était vraiment l'homme le mieux qualifié. M. Gross répondit que le nouveau professeur donnait pleine satisfaction. Ce département de l'Instruction publique ne donna pas lieu à d'autres remarques, et la séance fut levée après l'adoption du Département militaire, où rien de saillant n'est à signaler.

g. r.

ECHOS DU TOUR DE ROMANDIE

Organisée par le Vélo-Club du Bourg, que préside avec une grande compétence M. Bolenrucher, et avec le concours, la bonne entente et l'appui des deux communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg, cette compétition cycliste a obtenu un succès triomphal.

Une affluence estimée à 6.000 ou 7.000 personnes était massée depuis le pont de La Bâtie et même au delà et tout le long de l'avenue des Hôtels et de celle de la Gare pour attendre l'arrivée de ces géants de la route.

Il n'y aurait pas eu une telle animation si cette grandiose fête eût été organisée séparément par l'une ou l'autre de ces deux communes. Ceci n'est qu'une démonstration, parmi tant d'autres, des nombreux intérêts dont auraient à gagner ces deux communes à s'unir pour se compléter.

A quand cette fusion si longtemps désirée par les gens sensés et compréhensifs des deux communes ?

Attend-on qu'un comité d'action se forme pour prier leurs autorités respectives de soumettre, à l'approbation du peuple de ces deux localités, cette question de la fusion ?

P. R.

La Princesse aux perles

de la baronne MARIE SURCOUF

LA PRINCESSE AUX PERLES

66

La petite Altesse s'approcha de sa mère :
— Lorsque vous étiez fiancée à mon père, songiez-vous à vous reposer, maman ?

La douce femme se mit à sourire, elle voyait luire dans les yeux de sa fille la fièvre heureuse qu'elle avait connue...

Elle s'était à demi assoupie lorsqu'un appel téléphonique la réveilla.

Elle décrocha, écouta et devint si pâle que Nadia qui lisait à ses côtés s'en effraya.

— Qu'y a-t-il ? interrogea-t-elle.

Mais elle ne répondait pas et poursuivait avec peine une conversation hachée.

— Oui, je vous attends... veuillez monter...

Et l'appareil trop lourd pour sa faiblesse soudaine lui échappa des mains.

La petite Altesse avait rejeté son livre.

— Qui va monter, maman, cria-t-elle avec angoisse, qui va monter pour vous mettre dans cet état ?

Ginévrà regarda sa fille d'un air égaré, sa voix trembla sur ses lèvres.

— Edgar de Vreiss, porteur d'un message de l'Empereur.

La même pâleur avait maintenant envahi le visage des deux femmes, elles se prirent les mains saisies d'une semblable anxiété.

— Un message de l'Empereur !... et pourquoi apporté par Edgar de Vreiss ? murmura la petite princesse, pourquoi pas lui ?

Ginévrà n'eut pas le temps de répondre, on frappait déjà à la porte.

— Entrez, fit-elle, sur un timbre si sourd qu'il ne dut pas traverser la cloison, car on frappa à nouveau avec plus de force.

— Entrez, répéta Nadia dont l'accent durcit.

Le prince de Vreiss fut introduit.

Il gardait dans son costume civil, la même raideur que sous l'uniforme, ses talons claquaient, tandis qu'il baisait la main de Ginévrà et s'inclinait devant Nadia.

Un rictus quelque peu ironique avait glissé sur ses lèvres, à la vue des corbeilles qui remplissaient le salon.

— Je savais que vous aimiez les fleurs, ma cousine, mais à ce point... !

— Ces fleurs sont les miennes, prononça Nadia sans douceur.

— Je n'en ai pas douté un instant, fit-il, et puisque vous aimez en être entourée, je me réjouis de penser que les serres de Vreiss en sont abondamment fournies.

— Je ne comprends pas, fit-elle froidement, tandis que son cœur battait en tumulte.

— Asseyez-vous mon cousin, invita Ginévrà, tentant de reprendre un peu d'empire sur elle-même.

— Merci, ma chère, mais pas avant de vous avoir remis ce pli de la part de sa Majesté l'Empereur.

Les doigts de la princesse de Tramar tremblaient si fort, qu'elle ne pouvait ouvrir l'enveloppe, elle y parvint cependant et déplaça la large feuille.

Sa fille, le regard fixé sur elle, ne perdait pas une seule de ses expressions. Elle la vit se crispier, ses joues paraurent se creuser... elle devint blême, vieillie soudain... Elle lisait et relisait comme si elle comprenait mal ce qui était écrit, puis, avec un grand effort, elle parla :

— Vous connaissez le contenu de cette lettre ? Edgar.

L'officier fit un signe d'assentiment.

— L'Empereur a eu la bonté de me confier avant de me le remettre.

— Et vous avez accepté cette mission ?

— Excusez-m'en, Ginévrà, mais elle répondait à mon plus cher désir.

Ginévrà, à ses mots, se sentit redevenir la princesse de Tramar-Sylse. Ses paroles tombèrent avec dédain :

— Vous n'avez sans doute pas pensé à ceux des autres...

Il releva l'intention :

— Il y a de mauvais désirs dont certain sang devrait savoir se prémunir.

La phrase giffa Nadia, elle comprit que son bonheur était en jeu.

— Assez d'énigme, prononça-t-elle sèchement, jouons franc jeu.

Il s'était assis, son regard se leva vers la jeune fille.

— Je suis de votre avis, mais j'attendais pour parler que votre mère m'en eut donné l'autorisation.

Elle se tourna vers celle-ci :

— A moins que vous, maman, vous ne veuillez...

La pauvre femme fit un geste de lassitude immense.

— Moi ou lui, dit-elle, qu'importe ! le malheur frappe à la porte.

Le timbre de Vreiss s'empreignit d'une certaine rudesse :

— Vous avez des mots froissants, ma cousine, tout au moins pour ce qui concerne une certaine partie du message.

Ces préambules mettaient à vifs les nerfs de la petite Altesse.

— Finissons-en, Vreiss, je vous écoute.

— Je sais que je suis très mal arrivé, ma cousine, on ne peut plus mal... ! je n'ai pu l'ignorer en voyant autour de vous toutes ces gerbes ! Dommage de penser que d'aussi belles fleurs se faneront ce soir au ruisseau.

Elle avait esquissé un mouvement vers lui dans l'envie irrésistible de frapper sur cette bouche qui prononçait de telles choses... qui l'atteignait dans ce qu'elle avait de plus cher... de plus sacré...

Sans vouloir remarquer son irritation, il poursuivait de sa voix tranchante et monocorde.

— Je m'excuse de vous dire cela, Nadia et d'encourir certainement votre colère, ne voyez en moi, je vous prie, qu'un porte-parole, mais ces paroles sont l'expression même de la volonté de sa Majesté l'Empereur. Or, sa volonté, la voici :

LA PRINCESSE AUX PERLES

67

Comme le chat qui joue avec la souris, il fit une pause. Nadia ne respirait plus...

— Othon III, reprit-il, met son veto formel à tout projet d'union entre votre Altesse et Karl Ruperg. Si l'on passait outre à cet ordre, non seulement les Ruperg seraient dépossédés et bannis de l'Empire, mais le même sort serait appliqué à vous et aux vôtres.

Il leva les yeux pour voir la répercussion de ses paroles, blémir le visage de la jeune fille et poursuivit :

« Godefroy Ruperg a d'ailleurs compris la légitime expression de la colère de l'Empereur et s'est soumis en promettant de retirer à son fils toute autorisation de se marier contre la décision impériale. Je ne doute pas que les Tramar-Sylse, une des plus vieilles familles d'Ostranie ne comprennent toute la sagesse de sa Majesté et le devoir qu'elle a, de protéger, malgré eux, ceux qui ne savent pas assez s'en tenir strictement aux devoirs de leur race ».

La petite Altesse avait bondi sous l'outrage trop peu déguisé.

— Je ne vous permets pas de juger ceux qui vous dépassent non seulement de toute leur lignée, mais encore de tout leur honneur. Un Tramar-Sylse n'eut pas accepté de remplir le rôle que l'on vous a assigné. Il faut être dénué de cœur pour avoir voulu s'en charger.

— Nadia ! supplia la princesse Ginévrà qui se savait par avance brisée dans la lutte et voulait arrêter des paroles irréparables. Mais le prince de Vreiss se contentait d'un geste d'indulgent dédain.

— Voyez, votre mère se rend déjà mieux compte de la situation et elle est plus sage que vous. Mais qui vous dit, Nadia, que ce n'est pas une raison plus personnelle qui m'a poussé à venir jusqu'ici, j'ai peut-être une cause à plaider.

Elle fixa sur lui des yeux exorbités, par la peur.

TEA-ROOM BERGÈRE SION

... à l'avenue de la Gare

P





QUALITÉ - PRIX - SERVICE

COOP vous OFFRE

QUALITÉ - PRIX - SERVICE

Articles de qualité à prix imbattables

CONFISERIE

« TICINO »

Mélange de bonbons acidulés, assortis quatre aromes,

le sachet de 180 gr. Fr. -.50
» de 400 gr. Fr. 1.-

« DOMINO »

Nouveaux bonbons acidulés. Aromes : cola, abricot, grapefruit, pruneaux,

le sachet de 400 gr. Fr. 1.-

« BANANES »

Bonbons tendres et très appréciés, forme originale,

le sachet de 150 gr. Fr. -.50

MÉLANGE DE FRUITS

Quartiers oranges et citrons, framboises, 4 fruits, le sachet 200 gr.

Fr. -.65

BONBONS FINS COOP

Dessert riche — fourrés et enveloppés,

le sachet de 40 gr. Fr. -.70

SARDINES « LE PLAISIR »

Qualité et prix très avantageux

la boîte de 125 gr. net Fr. -.75

la boîte de 56 gr. net Fr. -.50

THON DU PÉROU « KON-TIKI »

très apprécié

la boîte de 198 gr. net Fr. 1.10

Avez-vous déjà goûté

PERLY

LA FAMEUSE POUDRE A LIMONADE INSTANTANEE

3 AROMES :

GRAPEFRUIT, ORANGE, CITRON

le sachet fr. -.35

POUR VOUS MESDAMES

les beaux bas suisses rayonne

la paire fr. 2.95

PRIX AVEC RISTOURNE

EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS « COOPE » affiliés à l'U. S. C.

COOPÉ

COOPÉ ★ COOPÉ

COOPÉ

CUPROSAN

contre le mildiou

ARALO

contre les vers de la vigne

DR. R. MAAG S.A. DIELSDORF - ZURICH

A VENDRE

superbes

POUSSINES

sélectionnées Leghorn, Bleue de Hollande, New Hampshire, de 6 semaines à 3 mois, et poussins sélectionnés d'un jour et plus âgés, au prix du jour.

DOMAINE DE CHARNOY
Parc Avicole — FULLY
Basse-cour de section
(Tél. 026 / 6 32 59)

COMMANDEZ MAINTENANT vos
chéneaux et bassins d'abreuvement

POUR
l'alpage et les mayens

G. REBORD
Serrurerie — PRATIFORI, SION
Tél. 2 12 74
(Succ. de G. Blardone)

OCCASION

A VENDRE ENCORE

1000 m. tuyaux
2 1/2 pouces

pour irrigation

S'adresser à G. REBORD,
Serrurerie — PRATIFORI, SION
Tél. 2 12 74

GRAND CHOIX DE
COURROIES
pour sonnettes

en cuir spécial, ainsi que

SONNETTES MORIER

de tout calibre et de toutes tonalités

VALLOTTON & Cie, cuirs, SION
RUE DU RHONE — Tél. 2 11 06



DES CENTAINES de

VESTONS

DES CENTAINES de

PANTALONS

Pour assortir

CHEMISERIE

Travail — Ville — Sport

CHOIX — QUALITÉ

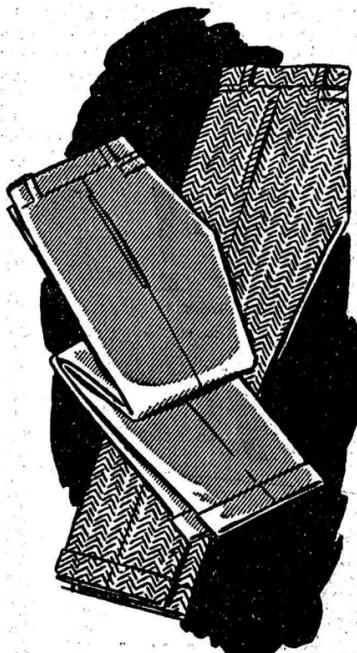
PRIX

AUX GALERIES

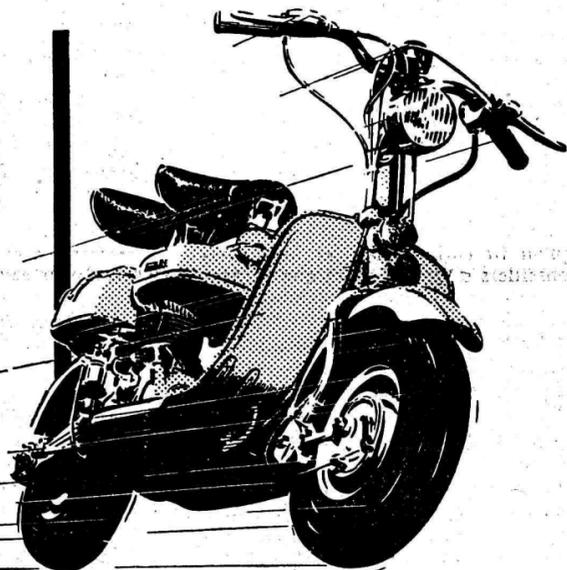
SÉDUNOISES

André RODUIT & Cie

Avenue de la Gare — SION



La voilà!



Attendue avec une impatience grandissante, (les livraisons d'usines ont eu quatre semaines de retard) la

Lambretta 1953

MODÈLE «TOURISTE» équipée de pneus Firestone Suisse est enfin arrivée!

plus économique
plus sportive
plus légère
plus maniable
plus rapide en côte
formidable en montagne

Fr. 1095.-

(au comptant) équipement de série
Acompte minimum Fr. 219.- à la livraison et mensualités de Fr. 55.50 (1 1/2 année)

3,3 ct. au KM. (Assurances, impôt, benzine, huile et pneus compris)

...c'est le scooter de demain!

Contre ce BON, nous vous enverrons gratuitement la brochure illustrée de 16 pages • Ce qu'il faut savoir de Lambretta •, indispensable à qui veut COMPARER avant d'ACHETER.

BON

Nom

Adresse

à adresser à JAN S.A. LAUSANNE

ORGANISATION UNIQUE :

378 agents officiels LAMBRETTA ont été spécialement instruits et outillés pour vous servir.
LE DIMANCHE : « Service-secours » dans toute la Suisse par téléphone au numéro 11.

Que pensent les Allemands des Etats-Unis d'Europe ?

Tout le monde est d'accord, en Allemagne occidentale, pour affirmer que le but principal de la politique nationale est actuellement la réunification pacifique du territoire coupé en deux par le « Rideau de fer ». Sur ce point, l'opposition rejoint le gouvernement. Dès lors on peut se demander si l'intégration européenne rapproche de ce but ou, au contraire, risque de le compromettre. C'est la question primordiale que se posent les Allemands et sur laquelle l'opinion du chancelier Adenauer s'oppose diamétralement à celle de l'opposition social-démocrate.

Mais la population elle-même, qu'en pense-t-elle ?

L'Institut de démoscopie d'Allensbach a procédé sur ce sujet à un sondage dans le public.

Plus de la moitié des réponses (52 %) se rangent à l'avis du chancelier, c'est-à-dire qu'elles se déclarent pour « l'europanisation » aussi rapide que possible de l'Allemagne, car alors seulement, estiment-elles, il serait possible de discuter la réunification avec les Russes. Au surplus, l'Union européenne apporterait une garantie contre toute agression éventuelle de l'Est.

A peine le quart (24 %) de la population émet une opinion contraire : « L'entrée de l'Allemagne dans une communauté européenne rendrait impossible la réunification et augmenterait les risques de conflit. »

Enfin, 24 % ne prennent pas parti.

Ainsi, la situation est sans équivoque : la majorité des Allemands de l'Ouest approuve la politique du Gouvernement de Bonn.

Parmi les sympathisants des partis gouvernementaux, presque les trois quarts (73 %) souhaiteraient l'immédiate participation allemande à la communauté européenne. Mais même chez les sympathisants de la Social-démocratie, près de la moitié (46 %) partagent le même point de vue, contre une minorité irréductible de 38 %, adversaire de l'intégration européenne.

A noter que les réfugiés des territoires orientaux manifestent les mêmes tendances que les habitants de l'Ouest.

Quant aux chances de réalisation de l'Union européenne, elles inspirent des réponses moins optimistes.

Tout juste 41 % des personnes questionnées pensent voir se réaliser les Etats-Unis d'Europe.

A la demande : « Précisez dans quels délais ? » 25 % répondent : « Avant cinq ans ». Pour un autre quart, on devra patienter un minimum de dix ans, et 14 % ne croient même pas qu'on y parviendra.

Les Etats-Unis d'Europe ne sont donc pas encore, aux yeux des Allemands, une réalité tangible. Mais ils n'en restent pas moins un rêve plein de promesses, si l'on en juge par les réflexions que suscite une dernière question : « Comment imaginez-vous la situation après l'unification de l'Europe ? »

« Alors les peuples seront une famille, dans une communauté sans frontières ni douanes », remarque l'un. « Pour longtemps, il n'y aura plus de guerre », juge un autre. Un troisième ajoute : « Il y aurait peut-être alors du travail pour tous. »

Ce genre de réponses a été fourni par 59 % des personnes questionnées.

On a aussi évoqué, à l'actif des Etats-Unis d'Europe, un meilleur équilibre économique et une plus grande liberté du tourisme international.

Au fond, les sentiments exprimés par ce sondage ne constituent pas une nouveauté. Ils corroborent les aspirations du peuple allemand, telles qu'elles se manifestent depuis des années, sur les problèmes du niveau de vie, de la paix et de l'unité territoriale. L'enquête de l'Institut d'Allensbach a simplement démontré que le peuple allemand mettrait la réalisation de ses espoirs dans l'intégration européenne. Celle-ci ne pouvait rencontrer meilleure chance de succès. D. K.

MARTIGNY

CONCERT

Le Chœur de dames et le Chœur d'hommes de Martigny donneront, le mercredi 13 mai, à 20 h. 30, un concert public sur la place Centrale.

En voici le programme :

1. Chanson des cloches G. Dorel
2. Midi au village H.-P. Moreillon
3. Les plaisirs du bal E.-Jacques Dalcröze
4. Ronde et farandole Frank Martin
5. Le calice des baisers R. Mermoud
(Chœurs de dames)
6. Que faut-il servir ! F. Abt
7. Chanson des adieux G. Dorel
8. Chanson d'amour G. Dorel
9. Berceuse G. Haenni
(Chœurs d'hommes)
10. Patrie et printemps H.-P. Moreillon
11. Chanson H.-P. Moreillon
12. Le chasseur
(Chœurs mixtes)

(Pour le Chœur de dames et le Chœur d'hommes, répétition à 20 h. 15 à l'Hôtel de ville, avant le concert.)

SION

INSTITUT DE SAINT-JOSEPH (Orphelinat de Don-Bosco)

PROGRAMME

de la journée du 14 mai (Ascension)

- 9.30 Grand-messe chantée par le R. P. Rossi, directeur de Saint-Joseph. Messe chantée à 4 voix mixtes de Chérion par le Chœur de Don-Bosco.
- 11.00 Apéritif à la buvette, vente de pâtisserie et gâteaux. Musique.
- 14.00 Grande fête de printemps en faveur des œuvres de Don Bosco. Jeux, musique, buvette. Bar valaisan et vente d'articles salésiens. Concours de basket-ball, course de relais, course de trottinettes.
- 14.30 Grand concert par la Schola des petits chanteurs de N.-D.
- 17.30 Production théâtrale par les élèves de Saint-Joseph.
- 18.00 Salut solennel et clôture de la journée.

LES SPECTACLES

Cinéma ÉTOILE, Martigny

Jusqu'à jeudi 14 (Ascension) : « Tempête sur la colline », la bouleversante tragédie d'une accusée innocente. Une femme est déclarée criminelle... Qui va éclaircir ce cas de conscience ? Une film d'une touchante vérité et d'une profonde moralité.

Attention ! Jeudi (Ascension) et dimanche 17, à 17 h. le tout grand film de mystère : « La main qui venge ».

Cinéma REX, Saxon

Mercredi et jeudi : « Face à l'orage ». Une émouvante histoire où triomphent la jeunesse et l'amour. Dès vendredi : « Tempête sur la colline » (voir communiqué sous cinéma Etoile).

Au cinéma CORSO : « Scaramouche »

« Scaramouche », un mot magique, un symbole de l'aventure galante, du romantisme le plus passionné, d'hommes courageux qui se battent par plaisir, des femmes qui sacrifient tout pour l'homme qu'elles aiment.

« Scaramouche », avec Mel Ferrer, Eleanor Parker et Stewart Granger : « C'est vraiment l'un des plus beaux garçons qui soient. Il a grand effet sur les femmes. » (Les journaux.)

Horaires : Dès jeudi (Ascension), à 14 h. 30.

Attention ! Ce soir mercredi, prolongation, à la demande générale, du « Voleur de Venise ».

Jeudi, à 17 heures (enfants) : « Le trésor des Pieds-Nickelés ».

Cinéma de BAGNES

« Le Petit Monde de Don Camillo ». Voici enfin le film que tout le monde attend. Pour donner à chacun la possibilité de voir le chef-d'œuvre de Fernandel, le film sera présenté du 14 au 17 mai. Il est vivement recommandé d'assister aux séances de vendredi 15 et samedi 16 mai, ou en matinée jeudi et dimanche, car dimanche soir il y aura foule. Pour l'horaire des séances et le service de cars, consultez les annonces.

SIEBENEN (Schwitz)

Tué par un bélier

M. Pius Zuger, 66 ans, a été renversé dans une étable par un bélier qui lui a enfoncé la cage thoracique. Le malheureux est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital.



« Fraîcheur », robe de vacances en everglaze turquoise et jaune citron. (Collection Strub — photo de gauche). « Daisy », ensemble pour jeune fille en everglaze. Corsage vert et jupe noire. (Photo du centre.) — « Amourette », pour le cocktail, ensemble, corselet et étoile noirs, jupe à grosse fleurs noires sur fond jaune (photo de droite).

Le programme de Sottens

JEUDI 14 MAI

7.15 Informations — 7.20 Concert matinal — 8.45 Grand-messe — 10.00 Culte protestant — 11.10 Concert spirituel : œuvres de J.-S. Bach — 11.30 Un bel enregistrement : « Sonate en la majeur » C. Franck — 12.00 Sidney Torch et son orchestre — 12.15 Le quart d'heure du sportif — 12.35 Orchestre symphonique de Bavière — 12.45 Informations — 12.55 Pour le jour de l'Ascension : œuvres de Haydn et Brahms — 15.00 Reportage sportif par Squibbs : La finale de la Coupe suisse — 17.15 Chansons populaires tribourgeoises, par le groupe Rime — 17.35 Sonate No 2 en la mineur, Haendel — 17.50 La Rencontre annuelle des Eglises évangéliques du canton de Neuchâtel — 18.20 La quinzaine littéraire — 18.55 Le micro dans la vie — 19.15 Informations et résultats du Tour cycliste d'Italie — 19.25 Le miroir du temps — 19.40 Rythmes dans la nature — 20.00 Le feuilleton : « La Charreuse de Parme », Stendhal (quatrième épisode) — 20.30 Sur les routes de la liberté — 21.30 Pour le soir de l'Ascension : Concert par l'Orchestre de chambre du studio — 22.30 Informations — 22.35 Musique pour « Egmont », de Goethe, L. van Beethoven.

VENDREDI 15

6.45 Apprenez l'anglais — 7.00 Gymnastique — 7.10 Réveil en musique avec l'Orchestre des Grenadiers de la Garde — 7.15 Informations — 7.20 Impromptu matinal — 9.15 Emission radiocollinaire : Pour la journée de bonne volonté — 9.45 L'Orchestre de Chicago — 10.10 Reprise de l'émission radiocollinaire — 10.40 Airs populaires tziganes — 11.00 Emission d'ensemble : Solistes célèbres — 12.15 Le memento sportif — 12.20 Vieilles chansons françaises — 12.30 Musique de ballet — 12.45 Informations — 12.55 Au music-hall — 13.25 Deux pages d'Emmanuel Chabrier — 13.45 La femme chez elle — 16.00 L'Université des ondes — 16.30 Emission d'ensemble : Charles Williams et son orchestre ; Freddy Thal, pianiste ; danses mélodiques — 17.30 La rencontre des isolés : « En flânant dans Londres » — 18.15 La vie universitaire — 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs — 19.15 Informations et résultats du Tour cycliste d'Italie — 19.25 La situation internationale — 19.35 A vos ordres... si possible — 19.40 De tout et de rien — 20.05 Les perles du collier, évocation documentaire — 20.50 Deux œuvres de musique espagnole par le pianiste italien Gino Gorini — 21.15 Denis d'Inès, doyen de la Comédie-Française — 21.55 Concerto pour violon et orchestre — 22.10 Poèmes du soir : « Mireille » de Mistral — 22.30 Informations — 22.35 Le banc d'essai (deux œuvres de Mario Bergomi).

(Titré de « Radiotélévision »)



LES SPORTS

Surprise au Tour d'Italie

Kubler abandonne à la première étape

Victime de difficultés mécaniques, le dérailleur ne fonctionnant pas, notre as national dut s'arrêter plusieurs fois. Un retard de 45 minutes sur le peloton l'a contraint d'abandonner.

Quelques matches pour demain jeudi

Les exigences du calendrier ont obligé le Comité cantonal à fixer quelques rencontres pour demain jeudi. Elles seront les suivantes :

Troisième ligue : Bouveret I — Vouvy I.
Quatrième ligue : Viège II — Rhône II ; St-Léonard II — Grône II.

Juniors 2e série : Sierre II — Chippis I ; Ardon I — Saxon I ; Martigny II — Monthey II et Grône I — Brigue I.

Programme réduit qui permettra à Vouvy de remporter une nouvelle victoire sur un Bouveret qui peine au fond de l'échelle.

Saint-Léonard II joue aussi une partie capitale face aux réserves de Grône et les locaux ne peuvent se permettre aucune défaillance s'ils veulent conserver une première place bien précaire. Tip.

SAINT-MAURICE — VIGNOBLE : 5-0

Ce match, disputé devant quelques centaines de spectateurs, a vu d'emblée une nette supériorité des locaux qui, à la cinquième minute déjà, par Chiono, envoie une balle sur la latte des bois cuillérains. Quoique avantage par le vent, les Vaudois n'arriveront pas à prendre l'avantage à la marque, si bien que le résultat nul de 0-0 à la mi-temps correspond à la physiologie de la partie, bien que Saint-Maurice se soit payé le luxe de manquer un penalty.

Après le repos, Saint-Maurice attaque sans cesse. Aussi le résultat ne se fait pas attendre, et à la septième minute Cachiotti, dans un magnifique effort personnel, marque le premier but follement applaudi par les supporters locaux. A peine la balle remise en jeu, Bonvin descend, donne en retrait à Cachiotti qui sert adroitement Chiono, et ce dernier, d'un magnifique tir à ras de terre bat le portier cuillérain pour la seconde fois. Dès ce moment les Vaudois baissent pied et les Agaunois domineront jusqu'à la fin et marqueront encore 3 buts par Cachiotti, Chiono et Michaud. Un grand bravo à nos sympathiques Agaunois que déjà beaucoup voyaient condamnés, et espérons un succès dimanche prochain contre Pully, ce qui les mettrait à l'abri de la relégation.

Les vainqueurs jouaient dans la composition suivante : Jordan ; Rithner, Tissière ; Rappaz, Micotti, Mottiez ; Bonvin, Cachiotti, Chiono, Sarasin II, Michaud.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'attire pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34.

DIABLERETS L'APÉRITIF COMPLET

Pour une bouche propre et fraîche du matin au soir !

Cette fraîcheur merveilleuse que la chlorophylle apporte à la nature, FLORODYL la donne à votre bouche et à votre haleine. Simplement merveilleux ! Par surcroît, FLORODYL protège remarquablement vos dents. Des recherches approfondies ont démontré qu'en cas de maladies des gencives, FLORODYL agit deux fois plus vite qu'une pâte dentifrice blanche ! Essayez, vous aussi, FLORODYL aujourd'hui même !



Cinéma CORSO

Dès JEUDI (fête) — JEUDI (Ascension) mat. 14 h. 30
 JEUDI, à 17 h., ENFANTS : « Le Trésor des Pieds Nickelés »

CE SOIR MERCREDI, dernière séance : « LE VOLEUR DE VENISE »

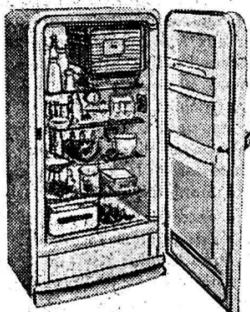
L'éblouissant spectacle de cape et d'épée, en technicolor, qui vient de triompher au METROPOLE de Lausanne

SCARAMOUCHE

le grand AVENTURIER... le grand VENGEUR... le grand AMOUREUX...

GRATIS

la 20 000^{me} armoire FRIGIDAIRE livrée en Suisse



Grâce à ses avantages uniques FRIGIDAIRE est depuis son début le frigo le plus vendu dans le monde ! Prochainement, nous mettrons en service en Suisse la 20.000^{me} armoire de ménage FRIGIDAIRE dont l'acheteur sera remboursé du montant total. Les acheteurs de la 19.999^{me} et de la 20.001^{me} bénéficieront d'un rabais de 20 %. Ne remettez donc pas à plus tard l'achat de votre FRIGIDAIRE. Peut-être serez-vous le 20.000^{me} client ! Le contrat de vente doit porter la date et l'heure exacte et une copie doit être envoyée dans les 3 jours à M^e R. Achard, notaire, rue du Rhône 29, Genève.

LE VÉRITABLE
Frigidaire
 PRODUIT DE GENERAL MOTORS

22 modèles à partir de Fr. 1295.—

Demandez nos conditions de location-vente :

Agence pour le Valais :

R. NICOLAS — Electricité — SION

Sous-agents :

Borella Fernand, électricien, Monthey
 Services Industriels, Sierre
 Werner Paul, électricien, Brigue

SAUVEZ VOS CHEVEUX !
Employez l'EAU D'ORTIE
 de M. l'Abbé KNEIPP
 Régénérateur puissant à base de plantes
 Seul dépositaire : Droguerie Valaisanne
 MM. LUGON & CRETTEX

Enchères publiques

Lundi 18 mai 1953, à 17 heures, au Café du Commerce à Martigny-Bourg, les Hoirs de Jules LATTION et de son épouse exposeront en vente aux enchères publiques et volontaires les immeubles suivants :

Sur Martigny-Ville :
 Bévinoux, pré de 943 m².
 Près des Caisses, 885 m².
 Près des Caisses, pré de 494 m².
 Aux Finettes, pré de 4.469 m².

Sur Martigny-Bourg :
 Habitation et jardin, 317 m².
 Grange-écurie, 56 m² et 31 m².
 Place à fumier de 32 m².
 Les Etangs du Guercet, pré de 3.473 m².

Prix et conditions à l'ouverture des enchères. Pour tous renseignements, s'adresser à Me Marc MORAND ou Me Jean-Charles PACCOLAT, avocats à Martigny.

ADHÉREZ A LA

Société Vaudoise de Crémation

Caroline 1, LAUSANNE — Tél. 22 15 33

Représentant :

M. Emile DONDAINAZ,
 Retraité C. F. F. — CHARRAT

DAME

sachant taper à la machine et connaissant travaux de bureau,

cherche emploi

à Martigny comme aide-bureau pour l'après-midi.

Ecrire sous chiffres :
 505 à PUBLICITAS, MARTIGNY.

A VENDRE

moto Java

250, pneus neufs, bon état.
 Prix intéressant. Evenl. échange.
 Tél. (027) 4 12 49

Restaurant

A LOUER à Van-d'en-Haut, sur passage de Salenfe — Station d'été très fréquentée, climat idéal, all. 1 300 mètres.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Cl. REVAZ, Van-d'en-Bas — Tél. 6 58 40

A VENDRE

FIAT

mod. 1938, 6 places, favorable pour agriculteurs — Fr. 1 300.—
 Eventuellement échange contre modèle plus récent.

Offres sous chiffres :
 P. 6548 S., à Publicitas, SION.

Lisez le « Confédéré »

Cinéma

MERCREDI et JEUDI (Ascension, mat. 14 h. 30)

La bouleversante tragédie d'une accusée innocente

Tempête sur la colline

JEUDI et DIMANCHE, à 17 heures :

La Main qui venge

MERCREDI 13 et JEUDI 14 (Ascension) : Une émouvante histoire d'amour

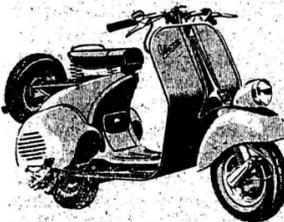
Face à l'orage

Dès VENDREDI 15 :

Tempête sur la colline



GARAGE LUGON, ARDON



AGENT OFFICIEL

Téléphone 4 12 50

NOUVEAU!

Il est franchement supérieur!
 Il est ultra-actif!

VIM rend propre et brillant comme jamais!



La première mousse ultra-active...

...une mousse spéciale qui double de volume si rapidement, qui nettoie /doublement à fond. Plus de raies, plus de traces : le nouveau VIM nettoie et polit à la fois!

Incredibly! Rapidement... sans peine!

Un peu de VIM et la saleté ou la graisse est dissoute! Puis un peu d'eau et tout est nettoyé... tout brille... tout étincelle comme du neuf!

... et cette grande boîte : seulement 75 cts.!

Un produit Sunlight

HERNIE

« Michell » sans ressort et sans pelote, grâce à son plastron, fait corps avec le corps. — Marque et modèle déposés. Envoi à choix. Indiquer taille et côté.
 R. MICHELL, Mercerie 3 Lausanne

Offres et adresses sous chiffre

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

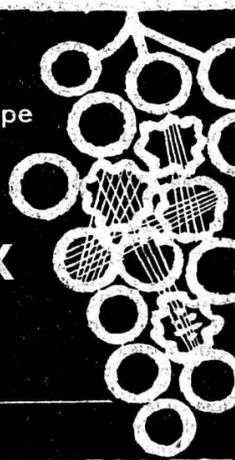
Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc...

Contre les Vers de la grappe Cochylis et Eudemis

Ekatox

Parathion

Sandoz S. A. Bâle



L'emblème du bon artisan



Section du Valais

Créer de nouvelles industries, soit!
 Favoriser l'artisanat et le commerce du pays qui existent, c'est aussi une solution!

La branche du meuble

pourrait être plus florissante en Valais, si les Valaisans lui donnaient mieux leur faveur.

Les maisons suivantes membres de l'Association suisse des maîtres tapissiers-décorateurs et des maisons d'ameublement se recommandent :

Roby François, Montana
 Berclaz Alex, Sierre
 Relchenbach & Cie, Sion
 Widmann G. et A., Sion
 Widmann Frères, Sion
 Devaud Georges, Sion

Marlin Edgard, Sion
 Moret Charly, Martigny
 Moret Emile, Martigny
 Pierroz Luc, Martigny
 Borgeaud Frères, Monthey
 Fornay J.-P., St-Gingolph

Facilités de paiement

Enfin...

Grâce à la nouvelle cuisinière électrique

"SARINA"

le vœux de la ménagère moderne s'est réalisé...



LIGNES HARMONIEUSES
 HAUTE QUALITE

Différents modèles... Prix avantageux

Avant d'acheter,

voyez notre vitrine et demandez prospectus



CINÉMA DE BAGNES

Téléphone 6 63 02

Le petit monde de don Camillo

avec FERNANDEL, Gino CERVI, etc...

Horaires des séances : Jeudi 14, vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 mai, à 20 h. 30.

— Jeudi 14 et dimanche 17 mai, matinée à 14 h.
 Service de cars : Jeudi 14 mai, départ de Sembrancher et Vollèges à 20 heures.

— Dimanche 17 mai, départs simultanés de Verbier-Mondzeu et Lourtier à 20 heures.

Le « Guide Gassmann » est appelé, à juste titre, le plus petit des grands horaires. Dernièrement, il a renouvelé entièrement ses chiffres, choisissant un caractère moderne plus lisible. La disposition a été perfectionnée afin de faciliter les recherches. Ce qui vaut à ce guide de conserver sa popularité, c'est qu'il prend aisément place dans la poche de gilet des messieurs, qu'il n'encombre pas le sac à main des dames et qu'en dépit de son petit format, l'horaire Gassmann est complet. L'édition d'été qui vient de sortir de presse compte 544 pages. Elle donne toutes les stations du réseau des C.F.F., des lignes secondaires, des funiculaires et des bateaux de nos lacs. La nouvelle édition du « Guide Gassmann », valable du 17 mai au 3 octobre 1953, est en vente aux guichets et aux kiosques des gares, dans les librairies et chez les éditeurs Ch. & W. Gassmann, à Bienne, dès mercredi 13 mai 1953.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

Eclatante réussite du Festival des Fanfares radicales-démocratiques

(Suite de la première page)

Et surtout n'oublions pas, s'écrie l'orateur, cette arme de combat que tous les autres partis nous envient : le « Confédéré » qui est un moyen efficace de formation des militants, de diffusion de nos idées. Grâce à lui, l'audience de notre parti devant le pays va en s'élargissant. Son rédacteur Gérald Rudaz, homme modeste mais intelligent, clairvoyant, journaliste de talent, n'est pas oublié.

Persuadé que les responsables et les élus cantonaux du parti tiendront compte de ses conseils, M. Crittin adresse un vibrant appel aux radicaux pour que, ensemble, d'un même cœur et d'une même volonté inflexible, ils se mettent à l'œuvre sans retard pour servir à la fois le pays et la démocratie qui est le mot d'ordre de toujours du parti radical suisse et valaisan.

De chauds applaudissements marquent la fin de ce discours, car M. Crittin a démontré d'une façon remarquable comment la position du parti radical pouvait et devait être raffermissée en Valais.

A Fully, l'année prochaine...

Les bons moments passent vite. Pour les musiciens, c'est l'heure du départ, car la population des villages attend avec impatience le retour des fanfares. Une à une, l'heure venue, elles s'en allèrent en musique, après avoir été gâtées par des commissaires rivalisant de générosité. Sous la vaste cantine couverte, un orchestre a pris la place des sociétés et la danse a commencé. C'est avec regret qu'il faut quitter nos amis de Saillon et tant d'autres accourus de tout le Valais. Car nous avons noté, en plus des noms cités dans le discours de réception, beaucoup d'autres que nous voudrions relever ici, comme M. Henri Favre, ancien président de la Fédération; Joseph Spahr, ancien député; Flavien de Torrenté, conseiller bourgeois de Sion; Charles Germanier, président de Vétroz; Hermann Gaillard, président de Charrat; Oscar Mermoud, qui demeure aux yeux de ses anciens administrés le véritable président de Saxon; Jacques Volluz, vice-président de Saxon; G.-E. Bruchez, ancien député; Alexis de Courten, vice-président de la J.R.V.; Félicien Clavaz, président de l'Association radicale du district de Conthey; Octave Giroud, président du parti radical du district de Martigny; Jules Luisier, député, ancien président du P.R.D.V.; Adrien Théoduloz, ancien député; MM. Georges Clavaz, Albert Valotton, Henri Gay-Crosier et Denis Orsat, ces amis de Martigny que l'on retrouve fidèlement à chaque festivité radicale; les députés Victor Solioz, de Riddes; Albert Zermatten, d'Hérens; Basile Zuchuat, de Savièse; Pierre Clavaz, de Nendaz; Edouard Morand, de Martigny; Emile Torrent, de Conthey; Ernest Voutaz, de Sembrancher; Edmond Mottier, de Saxon; Glassey, de Saint-Maurice, et tant d'autres que nous nous excusons de ne plus retrouver dans notre infidèle mémoire.

Et maintenant que ce magnifique Festival de Saillon tombe déjà dans le domaine du passé, disons-nous « au revoir » pour l'année prochaine, chez nos courageux et si méritants amis de Fully.

P.-S. — AU TRAITRE !

Les typographes sont les gens les plus charmants du monde. Si des erreurs se produisent dans la composition ou la présentation d'un article, nous vous prions de croire qu'ils n'en sont pas toujours responsables car, le jour du tirage, on leur demande souvent de vrais miracles. Tout ceci pour en venir à plusieurs erreurs qui se sont produites dans notre compte rendu du Festival de Saillon publié lundi. Nous n'en corrigerons qu'une seule, amusante en soi mais que nous tenons à rectifier parce nous ne voulons pas nous brouiller à jamais avec nos amis de « L'Helvétienne » de Saillon et, surtout, avec ces jolies filles qui aimaient le char inaugurant le cortège ! En effet, ce traître de compositeur — il nous revaudra ça ! — ne nous a-t-il pas fait dire, au sommet de la quatrième colonne de la première page : « Nos amis de l'Helvétienne avaient concrétisé le sens de ce magnifique cortège sur lequel de charmantes jeunes filles offraient au public leurs plus éclatants sourires ? »

Or, il s'agissait d'un char, représentant une lyre et une portée de musique, sur lequel — depuis là nous sommes d'accord — des jeunes filles nous faisaient la grâce de leurs éclatants sourires !

Mille excuses, et sans rancune !

OMISSION

Dans notre compte rendu du Festival de Saillon, nous avons omis les noms de MM. Albert Papiloud, de l'Union de Vétroz, et Aimé Dumoulin, de l'Avenir de Bagnes, vétérans auxquels il a été remis la médaille d'argent pour 20 ans d'activité.

Nous nous excusons de cette omission.

Grand Conseil

Une motion du Groupe radical sur la situation économique et financière des communes

Le groupe radical du Grand Conseil a déposé sur le bureau la motion suivante, signée de tous les membres :

Considérant la situation économique et financière difficile dans laquelle se trouvent beaucoup de communes valaisannes,

Considérant qu'une aide leur a déjà été apportée par l'institution du subventionnement différentiel pour les constructions scolaires,

Considérant, cependant, qu'il ne s'agit là que d'un premier pas et que le problème doit être résolu sur un plan plus général de solidarité cantonale,

Vu les ressources supplémentaires que l'Etat pourra obtenir par la modification de la loi concernant l'impôt spécial sur les forces hydrauliques,

Vu l'impossibilité de reviser toutes les lois prévoyant des subventions et

Vu les formes diverses que peut prendre l'aide aux communes économiquement faibles,

invitent le Conseil d'Etat

à déposer au plus tôt sur le bureau du Grand Conseil un projet de loi

instituant le principe de l'aide aux communes qui se trouvent dans une situation économique et financière difficile et fixant les bases de cette institution, notamment en créant un fonds cantonal destiné à assurer la péréquation financière en faveur des communes pauvres, et en prévoyant les ressources qui devront alimenter ce fonds.

LA PORTE-DU-SCEX

Un corps flottant dans le Rhône

Près de la Porte-du-Sceux, la gendarmerie a recueilli hier un corps qui flottait à la dérive. Il s'agit d'un inconnu d'une cinquantaine d'années qui ne put être identifié ne possédant aucun papier.

Le Valais à la radio

Dimanche 17 mai à 14 h.40 on entendra à Radio Sottens quelques chœurs enregistrés lors de la fête du groupement des chanteurs du Valais central qui a eu lieu le 3 mai à Montanavillage.

Nos félicitations à Radio Lausanne pour l'intérêt qu'elle porte au développement de l'art choral en Valais.

CHAMOSON

Accident

M. Roger Genoud a été victime d'un accident en se rendant aux Mayens avec son tracteur. Par suite d'un dérapage le véhicule se renversa et le conducteur grièvement blessé dut être transporté à l'hôpital de Martigny.

SIERRE

Le concert des mamans

C'est ainsi que la Musique des Jeunes désigne le concert qu'elle offre le dimanche de la fête des mères à l'heure de l'apéritif. Une foule nombreuse s'est pressée pour écouter nos musiciens en herbe et pour applaudir leurs excellentes productions dirigées à tour de rôle par MM. Daetwyler et Marclay. Ce concert eut encore davantage de charme cette année car plusieurs musiciens durent quitter le festival de Noës pour rentrer à Sierre et y retourner ensuite.

Parmi les spectateurs, nous notions des étrangers hôtes de la ville et M. le président Zwissig.

La Croix Rouge va se réunir

Une séance du plus haut intérêt aura lieu, aujourd'hui mercredi à Sierre. Elle permettra aux assistants de se rendre compte du travail merveilleux qu'accomplit la Croix Rouge. Elle sera placée sous le haut patronage de M. le Préfet de Werra, du président Zwissig et du Dr. Turini président d'honneur de la section de Sierre.

SALVAN

Noces d'or

Le dimanche 10 mai on a célébré dans l'intimité, les noces d'or des époux Henri Coquoz-Claivaz.

Nous avons le grand plaisir de nous associer à cette heureuse famille pour présenter aux jubilaires, l'expression de notre respectueuse admiration.

Nous pouvons signaler qu'à cette occasion, M. Coquoz, ancien danseur vedette du «Vieux Salvan» s'est allègrement entraîné, aux bras de sa... fiancée, dans des mazurkas, polkas, valse etc., en vue des noces de diamant.

Le meilleur animateur de nos vieilles danses ainsi qu'à sa chère épouse voudrions bien trouver ici, l'expression de notre profond respect.

Qu'ils vivent et soient heureux ! R. C.

Vernayaz

a fêté l'un de ses enfants élevé à la plus haute charge du pays

Les autorités et la population de Vernayaz ont réservé une magnifique réception, lundi après-midi, à M. Marc Revaz, élu président du Grand Conseil à la session constitutive. Le coquet village des bords du Trient s'était paré comme une jolie fille pour faire honneur à M. Revaz. Partout, des fleurs, des oriflammes, de la verdure et partout d'émouvants applaudissements sur le passage du cortège accompagnant de la gare au collège le nouveau président du Parlement cantonal. Ce cortège était formé d'un peloton de gendarmes en grande tenue, de « L'Echo du Trient », des sociétés locales avec leurs drapeaux, de demoiselles d'honneur, des huissiers cantonaux, du Grand Conseil et du Conseil d'Etat « in corpore », ainsi que du Conseil communal de Vernayaz et de nombreux invités. M. Tissières, préfet du district de Marigny, et M. Gross, préfet de celui de Saint-Maurice; le colonel brigadier Gross, le colonel Meytain et le major Pignat, les membres du Tribunal cantonal, les chanoines Revaz, Gross et Dayer, de St-Maurice, ainsi que M. Bessero, desservant de la paroisse; la plupart des présidents des communes valaisannes; M. Gollut, commandant de la gendarmerie, et de nombreuses autres personnalités avaient tenu à entourer M. Revaz en ce jour de fête.

Dans la cour du collège, M. Paul Meizoz, président de Vernayaz, et M. Karl Anihamatten, président du Conseil d'Etat, adressèrent à l'élu leurs vœux et leurs félicitations. M. Revaz répondit par une émouvante allocution au cours de laquelle il remercia la population de ses nombreuses marques de sympathie et il évoqua quelques aspects caractéristiques de la vie de Vernayaz depuis sa fondation, le 20 novembre 1912. Nous avons particulièrement apprécié la façon directe et cordiale dont M. Revaz exprima ses sentiments et brossa quelques tableaux du développement de la commune depuis le temps où la région était couverte de verges et où des hommes courageux, dont les derniers descendants sont les frères Landry, s'occupaient de faire flotter les billes de bois par les gorges du Trient. Après un concert très apprécié de la fanfare locale, les participants se retrouvèrent dans la belle salle de gymnastique, décorée aux couleurs cantonales et de chaque district, pour déguster une excellente raclette. Puis, sous la direction du jeune Michel Coquoz, qui se révéla un major de table spirituel et très à l'aise, M. Camille Pouget, au nom du Tribunal cantonal, M. le chanoine Dayer, le Chœur mixte de Vernayaz, M. Joseph Moulin, au nom du parti conservateur, M. Clovis Luyet, au nom du parti socialiste, un chœur d'hommes et le chœur mixte, M. Max Crittin, au nom du groupe radical, « L'Echo du Trient », M. Aloys Theytaz, M. Gérard Perraudin, au nom du groupe social-paysan, et M. Adolphe Travelletti, président du groupe conservateur, exprimèrent tour à tour en paroles, en chansons ou en musique, de touchants vœux à l'enfant de Vernayaz élevé à la plus haute charge du canton.

L'ambiance infiniment sympathique de cette belle fête — qu'un seul discours que nous qualifierions simplement d'inélegant n'a pas réussi à troubler — se prolongea durant tout l'après-midi.

Le « Confédéré » se fait à son tour un plaisir de féliciter M. Revaz et de lui souhaiter une calme et fructueuse présidence. Ennemi de l'éclat, attaché beaucoup plus aux vraies valeurs qu'aux apparences trompeuses, M. Revaz préside la Haute Assemblée avec tact mais avec fermeté. Nous sommes heureux de pouvoir saluer en lui un excellent président qui fera grand honneur à la cadette des communes du Valais.

g. r.

FULLY

A propos d'un recours

Le communiqué que nous avons publié lundi dernier au sujet de la convocation de l'assemblée primaire de Fully ne mentionne comme recourant que M. Fernand Carron.

Nous devons signaler que le recours était muni de trois signatures : celle du prénommé et deux de ses collègues au conseil communal : MM. Arthur et Armand Bender.

Dont acte.

Aux alpages livrant du fromage au commerce

La station cantonale d'industrie laitière organise un cours de répétition pour fromagers d'alpage. Ce cours est d'une durée d'un jour. Ne seront admis que les fromagers qui ont fréquenté un cours de fromagerie et ayant pratiqué une saison dans un alpage ou une laiterie. Les intéressés sont priés de s'inscrire jusqu'au 16 mai à la Station cantonale d'industrie laitière à Châteauneuf. Le programme indiquant le lieu et la date du cours sera remis en temps opportun aux participants.

Station cantonale d'industrie laitière.

MAITRISE FEDERALE

Nous adressons nos félicitations à M. Jean Vanin, employé au garage Hofmann à Saxon, qui vient de passer avec succès sa maîtrise fédérale comme mécanicien sur auto.

CEUX QUI S'EN VONT...

Nous avons appris avec regret le décès de M. le docteur Léon Mengis, vice-président du Conseil d'administration de la Banque cantonale du Valais.

Nous présentons à sa famille nos condoléances.

SAINT-MAURICE

Conduite au Château

La police vaudoise a arrêté à Vevey après renseignements fournis par la sûreté de St-Maurice une dame Mayor qui avait visité dernièrement des commerçants de St-Maurice pour en faire des victimes. Après interrogatoire elle a fait des aveux et a été conduite à l'ombre.

POUR LES MAMANS QUI ONT BESOIN DE REPOS... « BON ACCUEIL »

Après avoir rempli loyalement son devoir durant l'hiver en accueillant dans ses murs environ 800 retraités venus chercher aux Mayens de nouvelles forces spirituelles, « Bon Accueil » s'appête à recevoir, dès le 15 mai, les mamans et jeunes filles qui désirent s'accorder quelques semaines de repos.

Pour s'y inscrire, on peut suivre deux voies. Les personnes qui pensent payer elles-mêmes leur pension entière peuvent s'adresser à la direction de « Bon Accueil », Mayens de Sion (tél. 2 19 49).

Celles qui désirent recevoir des subsides doivent passer par les comités régionaux respectifs. Pour la région de Sierre : à Mme Charles Rey - de Chastoney. Pour Sion et environs : à Mme Dr Philippe Amherdt, à Sion. Pour Marigny et les environs : à Mme Joseph Lugon, à Sion. Pour les régions de Saint-Maurice : à Mlle Marthe Pellisier, à Saint-Maurice; pour celles de Monthey, à Mme Pécorini-Chaperon ou à M. Marcellin Fracheboud à Vouvy. En outre, toutes les infirmières ou assistantes sociales peuvent fournir les renseignements nécessaires aux intéressées.

Nous avons le plaisir d'apprendre que les sociétés d'assurance-maladie de la Caisse chrétienne-sociale et de l'Helvetia, comprenant l'utilité d'un séjour à la montagne, sont d'accord d'allouer un subside à leurs membres qui iraient à « Bon Accueil » sur l'ordonnance d'un médecin. Nous rappelons toutefois que « Bon Accueil » ne reçoit pas les personnes qui doivent garder le lit. Il s'agit plutôt de convalescents ou de mères affaiblies par le travail et menacées dans leur santé.

« Bon Accueil » remercie la population valaisanne de l'appui qu'elle ne cesse de lui accorder dans ses quêtes, ventes d'insignes, etc.

Et maintenant venez nombreuses et bonnes vacances !



Madame H. LECOMTE, à Gouy-lez-Piéton (Belgique); Monsieur et Madame P.-H. MATHEWS - LECOMTE et leurs enfants Antony, John et David-Paul, à Newcastle-on-Tyne 3 (Angleterre); Le Docteur et Madame O. DEMOL - LECOMTE, à Bruxelles;

ont le regret de faire part à tous leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Hector LECOMTE

Grand invalide de la guerre 1914-18

Ancien directeur de musique

leur époux, père, beau-père et grand-père bien-aimé, né à Gouy-lez-Piéton le 6 novembre 1891 et y décédé le 8 mai 1953 après une longue maladie.

L'ensevelissement a eu lieu en l'église paroissiale de Gouy-lez-Piéton le mardi 12 mai, à 9 h. 30.

33, Rue du Moulin, Gouy-lez-Piéton (Hainaut-Belgique)

2. Southleigh — North Avenue, Newcastle-on-Tyne 3 (Angleterre)

38, Boulevard Général-Jacques, Bruxelles.



La Banque Cantonale du Valais a le regret de faire part du décès de

Monsieur le Docteur

Léon MENGIS

Vice-Président du Conseil d'Administration

L'ensevelissement aura lieu à Viège vendredi 15 mai, à 10 heures.



Madame Emile ROUX et ses enfants

très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun; prient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine, en particulier les pèlerins de Lourdes, de recevoir ici l'expression de leur vive gratitude et remerciements émus.